

Les programmes d'échange

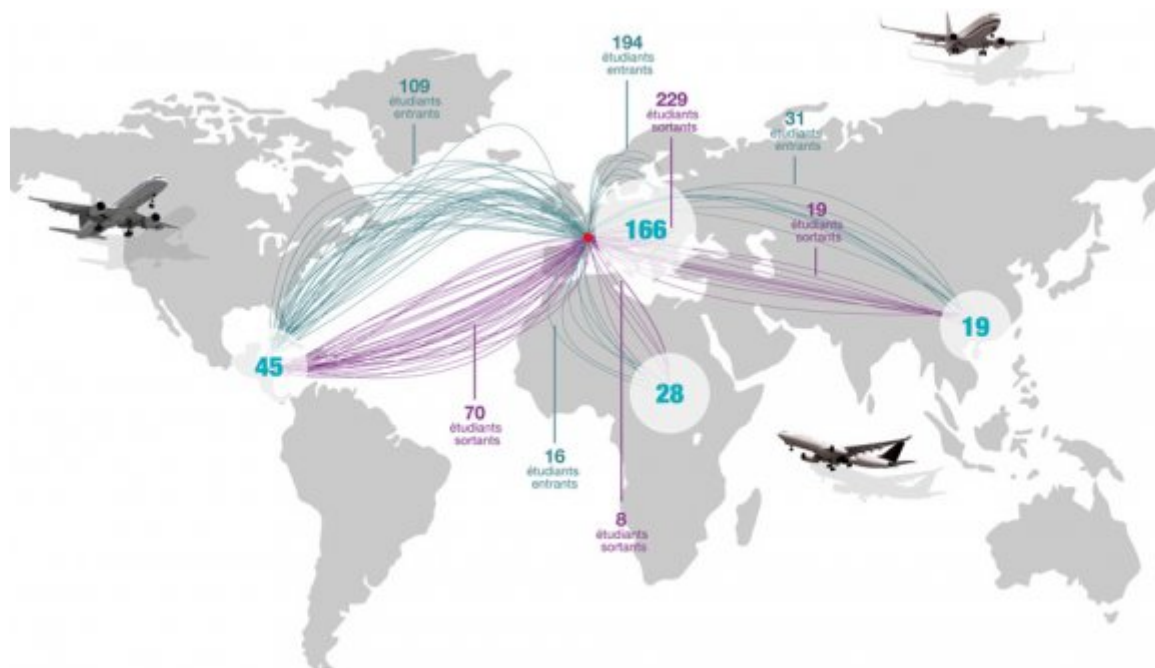
L'Université Clermont Auvergne a conclu de nombreux partenariats en Europe et dans le monde. Différents types d'accords existent ouvrant chacun droit à des possibilités de financements.

Dans la plupart des cas, les étudiants souhaitant effectuer une mobilité d'études à l'étranger déposent une candidature auprès de leur référent des relations internationales en composante. Il s'agit de partir **un semestre** ou **une année** en échange et de valider le diplôme à l'UCA **par équivalence** au retour de la mobilité.

Dans certaines facultés de l'UCA des doubles diplômes sont également proposés. Ces dispositifs permettent d'obtenir à la fois le diplôme de l'Université Clermont Auvergne et celui de l'université étrangère partenaire.

Pour plus d'informations, merci de contacter le [Réfèrent Relations Internationales](#) de votre composante de rattachement.

Où partir?



En Europe avec le programme **Erasmus**



Le programme d'éducation et de formation tout au long de la vie permet la mobilité des étudiants dans les 27 pays de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, en Norvège, au Liechtenstein et en Turquie. Un étudiant Erasmus bénéficie d'une bourse spécifique.

- [Site Internet d'Erasmus](#)
- [Charte Erasmus](#)

Dans le monde entier avec les programmes d'échanges **bilatéraux**

Les échanges bilatéraux ouvrent la mobilité vers des destinations dans le monde entier, principalement hors Europe.

L'Université Clermont Auvergne a développé des partenariats sur les cinq continents et entretient de fortes relations avec des universités aux Etats-Unis (Oklahoma), en Chine (Shanghai), en Allemagne (Regensburg), en Europe de l'Est (Wroclaw, Cracovie)... ces exemples ne sont pas exhaustifs !

Au Québec avec le **BCI**(Bureau de coopération interuniversitaire)

Grâce au programme du BCI, des étudiants français peuvent partir en échange dans les universités de la région du Québec au Canada quelle que soit leur filière d'études.

La majorité des universités membres du programme BCI sont francophones. Les candidats doivent **obligatoirement** remplir le [formulaire de demande de participation](#) en ligne dans le cadre du PÉÉ du BCI.

Nous vous invitons à consulter le [tableau de synthèse des programmes d'échanges étudiants du BCI](#).

Pour ce faire, les étudiants ont besoin d'un code et sont invités à prendre attache avec leur référent en composante avant de prendre rendez-vous avec la DRI et lancer les procédures de candidature.

Attention! Ces démarches doivent être effectuées en tout **début d'année civile soit en janvier voir février** car les dates butoirs des établissements partenaires sont également très tôt dans l'année.

Nous vous invitons également à prendre connaissance des [conditions particulières énoncées par les établissements québécois](#).

Enfin, il importe également de **respecter la date limite de réception des dossiers de participation et de noter qu'un étudiant ne peut compléter qu'une seule demande de participation**.

Télécharger